

---

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n°1907/2006 – Article 31)

---

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : ZIMP 9 ECO PAE

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Nettoyant aqueux sans solvant prêt à l'emploi

Nettoyages manuels à température ambiante par pulvérisation, essuyage, brossage.

Nettoyages mécanisés par aspersion, brossage.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Raison sociale : INUSTRY

Adresse : 1288 av du stade, 74970 Marignier, France.

Téléphone : +33 (0)4 50 34 89 20. Fax : +33 (0)4 50 34 68 42

Email : [vallier@inustry.com](mailto:vallier@inustry.com)

<http://www.inustry.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

---

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification du mélange

2.1.1 Classification selon règlement CLP n°1272/2008 :

Non soumis à classification

2.1.2 Classification selon directive DPD n°1994/45/CE :

Non soumis à classification

#### 2.2 Eléments d'étiquetage :

Pictogramme de danger : -

Mention d'avertissement (CLP) : -

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : -

Mentions de danger : -

Conseil de prudence :

Eviter le contact avec les yeux.

Après contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau.

#### 2.3 Autres dangers :

Statut PBT : non

Statut vPvB : non

Autres informations : Une fraction du produit peut passer à travers la barrière cutanée.

---

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances :

Non applicable

#### 3.2 Mélanges :

Description : Solution/dispersion aqueuse de composés dispersants/tensioactifs, additifs, conservateur et parfums.

**Composants dangereux :**

Dénomination	Type de numéro	Numéro	Numéro REACH	Classification selon DSD 67/548/CEE Classification selon CLP 1272/2008	% (m/m)
-	-	-	-	-	-
indications complémentaires	Voir la section 16 pour le texte complet des phrases de risque / de danger. Contient un conservateur (BIT/MIT) : teneur < 0,1%				

**SECTION 4 : PREMIERS SECOURS**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**4.1 - Description des premiers secours****Après inhalation**

En cas de gêne, amener la personne à l'air libre, au chaud, au calme.

**Après contact cutané**

Usage normal : rincer à l'eau savonneuse.

**Après contact oculaire**

Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes en bougeant les yeux

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou le centre antipoison, en lui montrant l'étiquette ou l'emballage. Ne pas faire vomir, sauf sur avis médical.

**4.2 – Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Légère irritation des yeux possible en cas de contact ou de projection accidentelle.

Pas d'effets toxiques attendus en cas d'ingestion accidentelle.

**SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 - Moyens d'extinction appropriée**

Extincteurs pour feux de classe A, B, C suivant origine du feu

**5.2 - Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau à grand débit

**5.3 - Danger résultant de la substance ou du mélange. Dangers spécifiques**

-

**5.4 – Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone, oxydes d'azote en cas de décomposition thermique.

**5.5 - Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air feu ambiant

Porter un vêtement de protection intégrale

Des résidus d'incendie et de l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux prescriptions des autorités.

**SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement étanche au produit (étanche aux solvants).

Porter des équipements de protection individuelle : gants, bottes, lunettes.

Eloigner les personnes non protégées et non formées à l'intervention sur incident.

Arrêter la fuite.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas faire entrer le produit dans les eaux de surface, la canalisation ou la terre.

En cas d'écoulement du produit dans les eaux de surface, dans la canalisation ou dans le sous-sol, en informer l'autorité responsable.

## ZIMP 9 ECO PAE

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Laver les petits déversements (<5L) avec beaucoup d'eau pour le rejet vers une station d'épuration.  
 Endiguer et pomper les déversements massifs vers des conteneurs.  
 Utiliser des pompes et des flexibles résistants aux solvants organiques / hydrocarbures.  
 Laver les locaux pollués avec beaucoup d'eau.  
 Stocker les eaux de lavages dans un conteneur pour destruction ou traitement en station d'épuration industrielle.

**SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures destinées à prévenir les incendies**

Le produit n'est pas inflammable.

**Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension**

Eviter de pulvériser le produit hors d'une zone fermée ou de captage des aérosols.

**7.2 Mesure de protection de l'environnement**

Utiliser des bacs de rétention sous les postes d'utilisation et de transfert.

**7.3 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire, manger ou fumer

Retirer les vêtements souillés.

**7.4 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités****Mesures techniques et conditions de stockage**

Exigences concernant les locaux/conditions d'entreposage

Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Stocker dans les emballages d'origine ou similaire bien fermés. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement ou de reconditionnement.

Les récipients et dispositifs de remplissage sont à stocker / manipuler de sorte à éviter toute mise en danger de l'eau et du sol par le produit déversé.

**7.5 Matériaux d'emballage et d'étanchéité**

Métaux : Acier inoxydable

Plastiques : PEHD, Polypropylène, Nylon

Joints : EPDM, Caoutchouc butyle

**7.6 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Se référer à la fiche technique pour les recommandations spécifiques à un secteur industriel. Consulter le producteur du mélange.

**SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

Valeur limite d'exposition professionnelle	UE / 8 heures		UE / 15 minutes		Pays / 8 heures		Pays / 15 minutes	
	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>
-	-		-		-		-	

**8.2 Contrôle de l'exposition****Mesures pour éviter l'exposition au mélange au cours des utilisations identifiées**

Ne pas boire ou manger sur le poste de travail

Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire ou manger

Retirer les vêtements imbibés de ce produit

Prévoir une douche oculaire et une douche de sécurité dans l'atelier d'utilisation.

Prévoir une aération générale de l'atelier d'utilisation.

Protection des yeux : porter des lunettes de protection en cas de risque de projection.

Protection des mains : Porter des gants de protection en caoutchouc étanches aux liquides organiques en cas de contact fréquent ou prolongé. Se référer aux préconisations du fabricant de gants.

Caoutchouc conseillé : Butyle.

Caoutchouc déconseillé : Alcool polyvinylique.

Protection du corps : Porter un vêtement de travail standard protégeant des projections limitées et étanche aux liquides organiques

En cas de risques de projections massives. Se référer aux préconisations du fabricant du vêtement.

Protection respiratoire : Porter un masque respiratoire lorsque la ventilation générale ou l'aspiration au poste de travail ne suffisent pas (mesure préalable de concentration des vapeurs).

**SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide limpide – opalescent rose	-
Odeur	Parfum bubble gum	-
pH (g/l d'eau, 20°C)	7,5 – 8,0	Unité
Masse volumique à 20°C	1,00	Kg/L
Point de fusion/congélation	< 0	°C
Point initial d'ébullition	100	°C
Point d'éclair (coupe fermée)	Sans	°C
Inflammabilité	Non inflammable	-
Température d'auto inflammabilité	Non	°C
Température de décomposition	>250	°C
Limite inférieure d'explosivité	Non applicable	% (v/v)
Limite supérieure d'explosivité	Non applicable	% (v/v)
Propriétés explosives	Non	
Propriétés comburantes	Non	
Pression de vapeur à 20°C calculée	Non applicable	mbar
Taux d'évaporation à 20°C par rapport à l'Acétate de Butyle (Vitesse AcBu = 1)	Non applicable	Rapport
Densité de vapeur	Non applicable	
Solubilité dans l'eau	Miscible	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non défini	-
Viscosité, cinématique à 20°C	1	mm <sup>2</sup> /s

**9.2 Autres informations**

Teneur en COV (1993/13/CE) : 0% (m/m)

**SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE****10.1 - Réactivité**

Pas de réactivité particulière.

**10.2 – Stabilité chimique**

Le mélange est chimiquement stable dans les conditions d'utilisation et de stockage prévues (voir sections 5 et 7)

**10.3 – Possibilités de réactions dangereuses**

Réaction exothermique possible avec des métaux légers en poudres (produit aqueux).

**10.4 – Conditions à éviter**

Pas de conditions particulières.

**10.5 – Matières incompatibles**

Ne pas mélanger ou stocker avec des métaux légers en poudres.

**10.6 – Produits de décomposition dangereux**

Pas de composés dangereux à notre connaissance.

**SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1 - Remarques générales**

Des données sont disponibles individuellement pour les composants du mélange.

Pas de toxicité aiguë selon les voies probables de pénétration dans l'organisme (inhalation, contact cutané) et l'exposition liée aux utilisations identifiées (voir section 1).

Composant / Substance	Méthode	Espèce	Durée d'exposition	Dose
-	-	-	-	-
Danger par aspiration	Pas de danger attendu.			
Corrosion	Effets dégraissants possibles pouvant provoquer une irritation/sécheresse de la peau en cas de contact prolongé.			
Irritation de la peau				
Lésions oculaires	Les projections oculaires peuvent causer une irritation temporaire. Un contact prolongé (>15 mn) peut provoquer une irritation sévère			
Irritation oculaire				
Inhalation	Pas d'effets attendus en utilisation normale.			
Sensibilisation respiratoire	Ne contient pas de composant présentant un risque de sensibilisation respiratoire.			
Sensibilisation cutanée	Ne contient pas de composant présentant un risque de sensibilisation cutanée.			
Mutagénicité des cellules germinales	Pas d'effets mutagènes connus pour les composants du mélange.			
Cancérogénicité	Pas d'effets cancérogènes connus pour les composants du mélange.			

**SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Ne pas rejeter dans l'environnement.

Les informations ci-dessous sont issues des composants du mélange.

**12.1 – Ecotoxicité**

Aucun effet toxique ou nocif pour l'environnement n'est attendu.

**12.2 - Persistance et biodégradabilité**

Les composants du mélange sont facilement biodégradables (>80 % / 28 jours).

**12.3 - Potentiel de bioaccumulation**

Les composants ne sont pas bioaccumulables d'après leurs évaluations individuelles.

#### 12.4 - Mobilité dans le sol

Le mélange est soluble dans l'eau et peut être entraîné dans les cours d'eau et sols.

N'est pas susceptible de s'absorber sur les sédiments et les boues d'épuration.

#### 12.5 – Résultat de l'évaluation PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de composant PBT ou vPvB

#### 12.6 – Autre

Composés Organiques Volatils (EC/1993/13) : 0% m/m

---

### SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Mélange usagé : Ne pas rejeter sans contrôle dans le milieu naturel.

Remettre à un récupérateur agréé

Traitement possible en station d'épuration industrielle suivant validation préalable.

Code des déchets : Pas de code de déchet dangereux pour le nettoyage courant de surface en hygiène.

11 01 13\* (déchet de dégraissage contenant des substances dangereuses)

12 03 01\* (liquides aqueux de nettoyage)

#### 13.2 – Emballages

Vider complètement le récipient.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Ne pas réutiliser sans lavage pour stocker un mélange autre que celui d'origine.

L'emballage est lavable à l'eau claire.

---

### SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non soumis à classification

---

### SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### 15.1 – Règlements particuliers au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlementation de l'UE :

Directive 67/548/CEE (DSD)

Directive 1999/45/CE (DPD)

Règlement 1272/2008 (CLP)

Règlement 1907/2006 (REACH)

Maladies professionnelles selon le Code du Travail en France :

Tableau RG n° 84 : affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

Mesures de prévention et de protection selon le Décret n° 2003-1254 (Décret ACD)

#### 15.2 – Evaluation de la Sécurité Chimique

Les substances contenues dans ce mélange ont été enregistrées selon les exigences de REACH

---

### SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Durabilité minimale : 24 mois à partir de la date de fabrication (voir le n° de lot)

Pictogrammes applicables au mélange selon Directive DPD n°1999/45/CE :



Xi - Irritant

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires. Les informations et les recommandations fournies ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les utilisations de ce produit doivent correspondre à celles prévues lors de la conception du produit et définies dans la section 1 de la présente fiche

Texte intégral des phrases de risques et de danger mentionnées en sections 2 et 3 de la présente fiche